

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 38 (1912)
Heft: 21

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le chemin de fer Zweisimmen-Lenk*, par R. Zehnder-Spörry, ingénieur. — *Le Pavillon Hirsch de l'Observatoire astronomique de Neuchâtel*. — Extrait du rapport trimestriel N° 2, sur l'état des travaux de la ligne Moutier-Longeau, au 30 juin 1912 (suite). — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Demande d'emploi.

Le chemin de fer Zweisimmen-Lenk.

par R. ZEHNDER-SPÖRRY, ing., Directeur du M. O. B.

L'ouverture à l'exploitation des chemins de fer Montreux-Oberland bernois, Spiez-Erlenbach et Erlenbach-Zweisimmen a eu pour conséquence un accroissement considérable de la circulation, accroissement qui a entraîné un développement réjouissant non seulement des localités directement touchées par ces lignes, mais encore des vallées avoisinantes et tout spécialement de celle de la Lenk. La localité de la Lenk jouissait déjà, en été, d'une grande affluence de touristes. Ces dernières années, les hôtels et les chalets pouvaient à peine loger tous les étrangers, à tel point que souvent les arrivants étaient obligés de s'en

retourner, faute de place. Il y a déjà eu jusqu'à 750-800 étrangers logeant à la fois dans les hôtels et pensions de la Lenk, qui s'est créé un nom grâce à son établissement de bains et sa position magnifique au pied du massif du Wildstrubel. Pour que cette localité puisse s'élever au rang d'une véritable station d'étrangers, il ne lui manquait que le chemin de fer.

Le chemin de fer électrique à voie étroite (écartement des rails de 1 m.), ouvert à l'exploitation le 8 juin 1912, fait partie de la ligne Montreux-Oberland bernois. Le Zweisimmen-Lenk a une longueur de construction de 12,76 km., portant ainsi la longueur totale de la ligne Montreux-Zweisimmen-Lenk à 75,40 km.

La demande de concession pour le tronçon Zweisimmen-Lenk fut adressée le 30 janvier 1906 au Conseil



Fig. 1. — La vallée de la Lenk.